

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE ALTERNATIF : COMMENT ÇA SE PASSE DU POINT DE VUE DES PARENTS ?

Le 15 septembre 2015, date ultime pour les parents pour déposer leur formulaire d'inscription de leur(s) enfant(s) aux cours dits philosophiques ou demander la dispense à l'un de ces cours en cochant la case adéquate. Dès le 2 septembre, des parents nous interpellaient et partageaient leurs vécus quant au formulaire. Il ressort des témoignages qui nous sont parvenus que, comme anticipé par de nombreux acteurs de l'enseignement, les manières de faire des établissements et des pouvoirs organisateurs varient d'une école à l'autre. Quelles sont les situations que les parents nous ont rapportées?

Des retours très positifs

- Le formulaire a été remis aux parents avec une lettre expliquant les grandes lignes de l'EPA pour l'année scolaire à venir ; parfois, la lettre a invité les parents à une séance d'information.
- Des écoles ont donné aux parents jusqu'au 15 septembre pour se prononcer en connaissance de cause (lettre informative et/ou séance d'information).
- Des écoles organisent effectivement un encadrement donné par un enseignant (hors cours philosophiques) dès le 1^{er} septembre.
- Des écoles organisent cet encadrement pendant les mêmes heures que les autres cours dits philosophiques.
- Des écoles et des enseignants ont fait preuve d'enthousiasme et de créativité en proposant de travailler des thématiques liées à la citoyenneté sans le carcan d'un programme (questions d'actualité, questionnement philosophique, ...).

Des retours mitigés

- Le formulaire a été remis aux parents sans lettre explicative quant à l'organisation éventuelle de l'EPA : qui assurera l'EPA, quel sera son horaire dans la grille hebdomadaire, à partir de quand sera-t-il assuré, que sera-t-il proposé aux élèves en attendant que l'EPA soit fonctionnel?
- Des écoles ont demandé aux parents de restituer le formulaire le lendemain de la réception de celui-ci : reçu le 1^{er} septembre à rendre pour le 2 septembre, sans lettre explicative. À charge des parents d'interpeller la direction pour savoir ce qu'il en était de l'EPA.

Des retours franchement négatifs

Nous avons reçu de nombreux témoignages pour le moins interpellants.

- Des parents n'ont pas reçu le formulaire, et ce sont vu reconduits dans le choix de l'année précédente.
- Des questions intimidantes d'enseignants des cours philosophiques « Qui a choisi l'EPA ? Levez la main ».
- Des enseignants qui ont joué sur l'affectif « Vous rendez vous compte que je vais perdre mon emploi ? »
- De la dissuasion de directions sur les élèves et leurs parents : « Vous serez à la salle d'étude seul » (école secondaire), « Il sera seul sur un banc à lire un texte et à répondre à des questions » (école primaire).
- Une organisation horaire de l'EPA dissuasive : le mercredi après-midi, le vendredi en fin d'après-midi.
- Des discours apparentés à du chantage et à la menace : « Si vous les inscrivez à l'EPA, vos enfants seront retirés du groupe classe et devront rattraper la matière vue le soir » ou encore « Si votre enfant a des difficultés, ce n'est vraiment pas une bonne idée de l'inscrire à l'EPA ».
- Enfin, des parents se sont étonnés d'être invités à faire le choix pour le 15 septembre alors que la charge de l'EPA, son contenu et son horaire ne seront expliqués au plus tard que le 1^{er} janvier.

Ce choix devait se faire librement et en pleine conscience. Ce qui suppose de recevoir une information complète et accessible et d'avoir le temps d'y réfléchir: presser les parents par un délai de 24h sans aucune information, cela ne va pas ; annoncer que l'EPA se fera le vendredi en 8^{ème} et 9^{ème} heure, c'est dissuasif ; annoncer aux parents que le cours sera donné par un professeur d'une religion pour compléter son horaire, ça l'est aussi!

Ce qu'il faut retenir de cette situation ubuesque, créée par le décret EPA, c'est l'impossibilité de gérer une septième option philosophique dans les écoles. Nous espérons comme le dit le cabinet que: « L'EPA est quelque chose de tout à fait transitoire. » et qu'enfin un vrai cours commun à tous les élèves voit le jour dans nos écoles officielles.

Contacts presse : Joëlle Lacroix, Secrétaire générale 0474/640.911
Luc Pirson, Président : 0494/573.042